

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 05/01/2023 Numéro de la FDS: 800080002781 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations du Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : PIXXARO™ A Herbicide  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant/Importateur : CORTEVA AGRISCIENCE CANADA COMPANY  
#2450, 215 - 2ND STREET S.W.  
CALGARY AB, T2P 1M4  
CANADA

Information aux clients : 800-667-3852  
Adresse de courrier électronique : solutions@corteva.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CANUTEC  
1-888-226-8832

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide prêt à l'emploi

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Dommages oculaires graves : Catégorie 1  
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1B  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 05/01/2023 Numéro de la FDS: 800080002781 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Déclarations sur la sécurité :

### Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	81406-37-3	34.9
Cloquintocet-mexyl	Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	1.57
Méthyle d'halauxifène	Méthyle d'halauxifène	943831-98-9	1.64
Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide	Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide	Non attribuée	$\geq 40 - < 50$ *

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 05/01/2023

acide benzènesulfo- nique, dérivés mono- alkyles ramifiés en C11-13, sels de cal- cium	acide ben- zènesulfonique, dérivés mono- alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium	68953-96-8	$\geq 1 - < 3^*$
Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	Hydrocarbures, C10, aroma- tiques, <1% de naphtalène	1189173-42-9	$\geq 1 - < 3^*$
N-Methyl-2-pyrrolidone	N-Methyl-2- pyrrolidone	872-50-4	$\geq 0.1 - < 0.3^*$
Reste	Reste	Non attribuée	$> 5$

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

- En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.  
Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement.  
Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et sans arrêt à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de laver. Consulter un médecin rapidement, de préférence un ophtalmologiste.  
Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
- Avis aux médecins : Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, préférablement auprès d'un ophtalmologiste.  
Aucun antidote spécifique.  
Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

## PIXXARO™ A Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/01/2023	800080002781	Date de la première parution: 05/01/2023

Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.  
Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Éviter tout déversement dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.  
Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : À l'aide d'un absorbant approprié, nettoyez les déversements de produits restants.  
Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.

## PIXXARO™ A Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/01/2023	800080002781	Date de la première parution: 05/01/2023

Pour les déversements importants, construisez une digue, ou un espace de confinement pour éviter que le matériau ne s'épande. Si le matériau peut ensuite être pompé, Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Ventilation locale/totale : Utiliser avec une ventilation aspirante localisée.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour éviter les renversements pendant la manipulation, maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éviter la formation d'aérosols. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé. Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Conditions de stockage sûres : Stocker dans un récipient fermé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides. Oxydants forts
- Matériel d'emballage : Matériau inadéquat: Inconnu.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 05/01/2023

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	81406-37-3	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	Dow IHG
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	LMPT	400 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL

#### Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	5-hydroxy-N-méthyl-2-pyrrolidone	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	100 mg/l	ACGIH BEI

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition.  
 S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate.  
 Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué.  
 Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère.

Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

**Protection des mains**  
**Remarques**

: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection des yeux : Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.  
Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : Jaune

Odeur : Légère

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 4.95 (23.6 °C)  
Concentration: 1 %  
Méthode: Electrode de pH

Point/intervalle de fusion : Non applicable aux liquides

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 100 °C  
Méthode: Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93, vase clos

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Inflammabilité (liquides) : Ne devrait pas être un liquide inflammable s'accumulant de façon statique.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.0252 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Méthode: Densimètre numérique

Solubilité  
Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 48.15 mPa,s ( 20 °C)  
18.4 mPa,s ( 40 °C)

Propriétés explosives : Non

Propriétés comburantes : Pas de hausse significative (>5°C) de la température.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.  
Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de dangers particuliers à signaler.  
Inconnu.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Acides forts  
Bases fortes

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.57 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: Aérosol  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

##### Composants:

##### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 1.16 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 05/01/2023 Numéro de la FDS: 800080002781 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Concentration maximale pouvant être atteinte..

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### **Cloquintocet-mexyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.42 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

### **Méthyle d'halauxifène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3.551 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE 401 ou équivalent  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 1,000 - < 1,600 mg/kg  
Méthode: OCDE 402 ou équivalent  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.688 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

Atmosphère d'essai: vapeur  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:  
Concentration maximale pouvant être atteinte..

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

### **N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,150 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

#### **Produit:**

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Composants:**

##### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octane-1-amide:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

##### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Résultat : Irritation de la peau

##### **N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

### **Lésion/irritation grave des yeux**

#### **Produit:**

Résultat : Corrosif  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

#### **Composants:**

##### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octane-1-amide:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif

##### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Résultat : Corrosif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

### **N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Produit:**

Évaluation : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.  
Méthode : OCDE Ligne directrice 429

#### **Composants:**

### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Espèce : Cobaye  
Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Cloquintocet-mexyl:**

Espèce : Cobaye  
Évaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### **Méthyle d'halauxifène:**

Remarques : N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.  
Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Espèce : Cobaye  
Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Remarques : Pour un ou des produits semblables:

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Remarques : Pour la sensibilisation cutanée.  
Pour un ou des produits semblables:  
N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.  
Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Remarques : Pour un ou des produits semblables:  
N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.  
Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

### **N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Espèce : Cobaye  
Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Mutagénicité de la cellule germinale**

#### **Composants:**

### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Mutagénicité de la cellule : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

germinale - Évaluation      résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

### **Cloquintocet-mexyl:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation      : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

### **Méthyle d'halauxifène:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation      : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation      : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation      : Pour un ou des produits semblables:, Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation      : Pour un ou des produits semblables:, Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation      : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

## **Cancérogénicité**

### **Composants:**

#### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Cancérogénicité - Évaluation      : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s)., Fluroxypyr., N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Cancérogénicité - Évaluation      : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

#### **Méthyle d'halauxifène:**

Cancérogénicité - Évaluation      : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s)., Halauxifène., N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

#### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène:**

Cancérogénicité - Évaluation      : Contient du naphtalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire., Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

#### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Cancérogénicité - Évaluation      : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

## **Toxicité pour la reproduction**

### **Produit:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation      : Pas de toxicité pour la reproduction

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 05/01/2023 Numéro de la FDS: 800080002781 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

### Composants:

#### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Toxicité pour la reproduction : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
- Évaluation  
Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère., N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Toxicité pour la reproduction : N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.  
- Évaluation

#### **Méthyle d'halauxifène:**

Toxicité pour la reproduction : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s)., Halauxifène., Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
- Évaluation  
Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère., N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

#### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Toxicité pour la reproduction : Pour un ou des produits semblables:, N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.  
- Évaluation

#### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Toxicité pour la reproduction : Pour un ou des produits semblables:, Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
- Évaluation  
Pour un ou des produits semblables:, N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.

#### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Toxicité pour la reproduction : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
- Évaluation  
Pour un ou des produits semblables:, N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.

#### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Toxicité pour la reproduction : Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.  
- Évaluation  
Chez des animaux de laboratoire, la N-méthyl pyrrolidone s'est révélée toxique pour les fœtus à de hautes doses qui ont montré une toxicité maternelle faible ou indétectable.

#### **STOT - exposition unique**

#### Produit:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### Composants:

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

### **Méthyle d'halauxifène:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Organes cibles : Voies respiratoires  
Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **STOT - exposition répétée**

#### **Produit:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas une matière toxique STOT-RE.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

#### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Foie.  
Reins.  
Thymus.  
Thyroïde.  
Vessie.  
Moelle osseuse.

#### **Méthyle d'halauxifène:**

Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Reins.  
Foie.  
Thyroïde.

#### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Remarques : Pour un ou des produits semblables:  
D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Remarques : Pour un ou des produits semblables:  
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Reins.

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas provoquer d'autres effets nocifs importants.

### **N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

### **Toxicité par aspiration**

#### **Produit:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

#### **Composants:**

#### **Fluroxypyr 1-methylheptyl ester:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

#### **Méthyle d'halauxifène:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

#### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

---

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles.

ErC50 (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.0445 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d

NOEC (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.00791 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d

## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (DL50 entre 501 et 2000 mg/kg).

DL50 par voie orale (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): 784 mg/kg poids corporel.  
Point final: mortalité

**Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Composants:****Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.225 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type d'essai: Essai en semi-statique

Méthode: OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.183 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Type d'essai: Essai en semi-statique

Méthode: OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (diatomée de l'espèce de la navicule): 0.24 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

EbC50 (algue de l'espèce du Scenedesmus): > 0.47 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1.410 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

ErC50 (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.075 mg/l

Durée d'exposition: 14 d

NOEC (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.031 mg/l

Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Truite Arc En Ciel (Oncorhynchus mykiss)): 0.32 mg/l

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg)., Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

DL50 par voie orale (*Colinus virginianus* (Colin de Virginie)): > 2000 mg/kg poids corporel.  
Durée d'exposition: 5 d

CL50 par voie alimentaire (*Colinus virginianus* (Colin de Virginie)): > 5000 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale (*Apis mellifera* (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 h

DL50 par contact (*Apis mellifera* (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 h

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Cloquintocet-mexyl:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 0.97 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en dynamique  
Méthode: Méthode non spécifiée.  
Remarques: Identique à la substance active sous forme ester.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): > 0.82 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en dynamique  
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EbC50 (algue de l'espèce du *Scenedesmus*): 0.63 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Méthode non spécifiée.

EbC50 (*Lemna minor* (Lentille d'eau)): > 0.42 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 14 d  
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (*Eisenia fetida* (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 par voie orale (*Anas platyrhynchos* (canard mallard)): > 2000 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire (*Anas platyrhynchos* (canard mallard)): > 5200 mg/kg par voie alimentaire.  
Durée d'exposition: 8 d

DL50 par voie orale (*Apis mellifera* (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 h

DL50 par contact (*Apis mellifera* (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 h

## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

**Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Méthyle d'halauxifène:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles.

CL50 (Truite Arc En Ciel (*Oncorhynchus mykiss*)): 2.01 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en statique

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 3.22 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 2.12 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): > 3.0 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

ErC50 (*Myriophyllum spicatum* (Myriophylle en épis)): 0.000393 mg/l  
Point final: Inhibition du taux de croissance  
Durée d'exposition: 14 d

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 1,000  
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 0.259 mg/l  
Point final: Autre  
Type d'essai: Essai en dynamique

NOEC (*Cyprinodon variegatus* (vairon à tête de mouton )): 0.00272 mg/l  
Durée d'exposition: 36 d  
Type d'essai: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.484 mg/l  
Point final: nombre de descendants  
Durée d'exposition: 21 d  
Type d'essai: Essai en semi-statique

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1,000  
Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 981 mg/l  
Durée d'exposition: 1 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (*Eisenia fetida* (vers de terre)): > 1,000 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 d

## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0 Date de révision: 05/01/2023 Numéro de la FDS: 800080002781 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Point final: mortalité

Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg)., Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

CL50 par voie alimentaire (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm

Durée d'exposition: 5 d

Méthode: Autres directives

CL50 par voie alimentaire (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm

Durée d'exposition: 5 d

Méthode: Autres directives

DL50 par voie orale (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2250 mg/kg poids corporel.

Point final: mortalité

DL50 par contact (Apis mellifera (abeilles)): > 98.1 µg/abeille

Durée d'exposition: 48 h

Point final: mortalité

DL50 par voie orale (Apis mellifera (abeilles)): > 108 µg/abeille

Durée d'exposition: 48 h

Point final: mortalité

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

Remarques: Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles).

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 14.8 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 7.7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 16.06 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigü, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles).  
CL50 (poisson zèbre (Brachydanio rerio)): 31.6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 62 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 29 mg/l  
Point final: Inhibition du taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Truite arc-en-ciel (salmo gairdneri)): 0.23 mg/l  
Point final: survie  
Durée d'exposition: 72 d  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.18 mg/l  
Point final: nombre de descendants  
Durée d'exposition: 21 d  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 550 mg/l  
Point final: Taux respiratoires.  
Durée d'exposition: 3 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

### Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Pour un ou des produits semblables:  
Sur le plan aigü, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:  
Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles).  
CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnies): 3 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

### Évaluation écotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 05/01/2023

**N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 5,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Type d'essai: Essai en statique

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1,072 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 24 h  
 Type d'essai: Essai en statique  
 Méthode: OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 500 mg/l  
 Point final: Inhibition du taux de croissance  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Type d'essai: Essai en statique  
 Méthode: OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 12.5 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 d  
 Type d'essai: Essai en semi-statique  
 Méthode: OECD Ligne directrice 211 ou Equivalente

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable  
 Remarques: Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

Biodégradation: 32 %  
 Durée d'exposition: 28 d  
 Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente  
 Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

ThOD : 2.2 kg/kg

Stabilité dans l'eau : Type d'essai: Hydrolyse  
 Demi-vie de dégradation (demi -vie): 454 d

**Méthyle d'halauxifène:**

Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable  
 Remarques: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Halauxifène.  
 La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Biodégradation: 7.7 %  
 Durée d'exposition: 28 d  
 Méthode: OECD Ligne directrice 310 ou Equivalente  
 Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 05/01/2023

**Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décan-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Biodégradabilité : Remarques: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 80 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Besoins en oxygène d'origine chimique (BOC) : 2.890 mg/g

**acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 2.9 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OECD Ligne directrice 301E ou Equivalente

Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

**Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène:**

Biodégradabilité : Remarques: Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

**N-Methyl-2-pyrrolidone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 91 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Concentration: 30 mg/l

Biodégradation: 73 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OECD Ligne directrice 301C ou Equivalente

Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: > 90 %

Durée d'exposition: 8 d

Méthode: OECD Ligne directrice 302B ou Equivalente

Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

ThOD : 2.58 kg/kg

Photodégradation : Type d'essai: Demi-vie (photolyse indirecte)  
 Produit sensibilisant: Radicaux OH  
 Constante de vitesse: 2.199E-11 cm3/s  
 Méthode: Estimation

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Fluroxypyr 1-methylheptyl ester:**

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
 Coefficient de bioconcentration (BCF): 26  
 Méthode: Mesuré

:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

log Pow: 5.04  
Méthode: Mesuré  
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

### **Cloquintocet-mexyl:**

Bioaccumulation : Espèce: Poissons  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 122 - 621

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

log Pow: 5.3  
Méthode: Estimation  
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

log Pow: 5.2 (25 °C)  
pH: 7

### **Méthyle d'halauxifène:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 233  
Durée d'exposition: 42 d  
Température: 21.8 °C  
Concentration: 0.00194 mg/l

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

log Pow: 3.76  
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

### **Masse réactionnelle de N,N-diméthylidécane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 3.44 (20 °C)  
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.6  
Méthode: OECD Ligne directrice 107 ou Equivalente  
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Pas de données disponibles pour ce produit.  
Pour un ou des produits semblables:  
Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.38  
Méthode: Mesuré  
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

### **Reste:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Aucune donnée trouvée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Répartition entre les compar- : Koc: 6200 - 43000  
timents environnementaux      Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre  
(Koc > 5000).

##### **Cloquintocet-mexyl:**

Répartition entre les compar- : Koc: 38070  
timents environnementaux      Méthode: Estimation  
Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre  
(Koc > 5000).

##### **Méthyle d'halauxifène:**

Répartition entre les compar- : Koc: 5684  
timents environnementaux      Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre  
(Koc > 5000).

##### **Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Répartition entre les compar- : Koc: 527.3  
timents environnementaux      Remarques: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible  
(Koc entre 500 et 2 000).

##### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Répartition entre les compar- : Remarques: Aucune donnée trouvée.  
timents environnementaux

##### **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Répartition entre les compar- : Remarques: Aucune donnée trouvée.  
timents environnementaux

##### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Répartition entre les compar- : Koc: 21  
timents environnementaux      Méthode: Estimation  
Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc  
entre 0 et 50).  
Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation  
à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas  
être un facteur important dans le devenir du produit.

##### **Reste:**

Répartition entre les compar- : Remarques: Aucune donnée trouvée.  
timents environnementaux

### **Autres effets néfastes**

#### Composants:

##### **Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni  
et vPvB      bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas  
considérée comme très persistante ni très bioaccumulable  
(vPvB).

Potentiel d'appauvrissement : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-  
de la couche d'ozone      tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone.



## PIXXARO™ A Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

**Cloquintocet-mexyl:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

**Méthyle d'halauxifène:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

**Masse réactionnelle de N,N-diméthyl-décane-1-amide et N,N-diméthyl-octanamide:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

**acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

**Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

**N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

### Reste:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les contenants conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.  
Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.  
Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

#### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

#### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

---

Polluant marin : oui(Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester)  
Remarques : Stowage category A

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr)

### Autres informations

Polluants marins désignés sous les numéros ONU 3077 et 3082, en emballages individuels ou groupés, contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ou ayant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides. Peuvent être transportés en tant que marchandises non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, à la disposition spéciale A197 de l'AITA et à la disposition spéciale 375 de l'ADR/RID.

Pour le transport terrestre Canadien, Exemption TMD : 1.45.1 Polluants marins (la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger pour les marchandises dangereuses, ne s'appliquent pas si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire).

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient composants qui ne sont pas sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires ( PCPA ) : 31303

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

Éléments d'étiquette de communication des risques de l'ARLA :

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 05/01/2023      Numéro de la FDS: 800080002781      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/01/2023

Lire l'étiquette et le livret avant l'utilisation garder hors de la portée des enfants

AVERTISSEMENT IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT POTENTIAL DE LA PEAU

Ce produit est toxique pour:  
plantes terrestres non ciblées  
Organismes aquatiques

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

#### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)  
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
Dow IHG : Dow IHG  
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)  
Dow IHG / TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dan-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PIXXARO™ A Herbicide



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/01/2023	800080002781	Date de la première parution: 05/01/2023

---

gereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Date de révision : 05/01/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Code du produit: GF-2688

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F